

en avant par la direction, comme la croissance du chiffre d'affaires ces dernières années, avec des résultats financiers solides ainsi qu'un carnet de commandes propres à l'entité carolorégienne bien remplie et assurant un volume d'affaires pour les trois prochaines années.

Plus récemment, Alstom a annoncé avoir décroché un contrat de quelque 150 millions d'euros auprès de l'autorité ferroviaire norvégienne. Le site de Charleroi devrait jouer un rôle central dans ce contrat.

Le carnet de commandes abondamment rempli de l'entité Carolo du groupe est un élément rassurant.

Les contacts avec la direction sont maintenus depuis cette rencontre. J'ai notamment eu l'occasion de visiter l'entreprise avec le directeur général, mais aussi son futur remplaçant, car l'actuel directeur partira prochainement à la retraite, nous avons visité l'entreprise intervenue avec le Premier ministre mi-avril et avec le Ministre de la Mobilité. Dès l'annonce de la fusion, j'avais écrit au Premier ministre afin de lui présenter l'état des contacts pris et attirer son attention sur le contexte politique de cette fusion.

Les dernières informations portées à ma connaissance établissaient que la préparation de la fusion était pilotée par un groupe restreint de *top managers* des deux groupes et qu'aucune information au sujet d'Alstom Charleroi n'avait encore été dévoilée.

La procédure d'accord de la Commission européenne est en cours. Enfin, un contact a également été pris avec les syndicats, mais le dossier est suivi de près et je ne manquerai pas de revenir vers vous.

Oui, la situation est malgré tout préoccupante, mais il y a quand même toute une série d'indicateurs très positifs pour l'avenir du site de Charleroi, mais soyons vigilants et suivons ce dossier de près.

**M. le Président.** - La parole est à Mme Gahouchi.

**Mme Gahouchi (PS).** - Merci, Monsieur le Ministre, pour vos réponses. Je suis méditerranéenne et très positive dans la vie, mais ce que Charleroi a vécu ces dernières années et assez préoccupant, et je reste...

*(Réaction d'un intervenant)*

Cela est clair, heureusement d'ailleurs, mais après avoir rencontré les syndicats, eux ne sont pas du tout positifs et ils sont très inquiets. Vous dites vous-même que la situation est préoccupante, j'ose espérer qu'avec le carnet de commandes rempli et la qualité du site Carolo, cela permettra d'éviter des licenciements en masse, même si je sais, et vous le savez aussi, que les Carolos peuvent rebondir comme les chats, mais bon, il ne faut pas non plus pousser. On doit être attentifs à ce genre de dossier, parce qu'il y va aussi, pas de la qualité de Charleroi, mais de notre travail de parlementaire, il faut essayer d'apporter des réponses à ces travailleurs.

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que la prochaine fois, lorsque vous venez sur Charleroi, vous nous ferez l'honneur de nous inviter à ces visites qui sont quand même intéressantes. J'ai vu dans la presse que vous étiez venu – en plus, ce jour-là, j'étais à Charleroi –, j'aurais vraiment voulu vous accompagner avec d'autres collègues.

**QUESTION ORALE DE M. LEGASSE À  
M. JEHOLET, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE  
L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE, DE  
L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE  
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SUR « LA  
REPRISE DE L'ACTIVITÉ CHEZ  
IDEMPAPERS »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle la question orale de M. Legasse à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « la reprise de l'activité chez IdemPapers ».

La parole est à M. Legasse pour poser sa question.

**M. Legasse (PS).** - Monsieur le Ministre, je ne suis pas méditerranéenne, ni même méditerranéen, néanmoins je suis positif, la situation est préoccupante, et elle l'est aussi dans le Brabant wallon, puisqu'une autre entreprise, que celle qui a été précitée par ma collègue, a quelques soucis, même si je vous ai déjà interrogé à plusieurs reprises sur cette entreprise et même si les nouvelles ne sont pas trop mauvaises, puisque l'on parle de la relance d'IdemPapers. Les choses semblent en meilleure ou en bonne voie et cela sera sans doute une de mes dernières questions sur le sujet, en tout cas, avant la fin de la session.

L'activité devrait reprendre durant ce mois de juin ou a quasiment repris, me dit-on. Virginal Paper est le nom de baptême qui a été choisi. Pour une septantaine de personnes, l'objectif annoncé était un peu supérieur, mais qu'importe, on ne va pas boudier son plaisir, puisqu'il y a une activité qui renaît sur le site.

On est loin des 400 emplois directs d'il y a quelques mois, enfin, d'une année, certes, mais c'est tout de même un signe positif et j'espère que cette relance se passera au mieux.

De manière plus anecdotique, il y a eu une polémique avec une pétition, vous l'avez sans doute vue ou vous en avez entendu parler, puisque certains riverains avaient initié une pétition décriant un peu la situation et évoquant la pollution sonore, notamment. Le riverain s'en est expliqué et a voulu dédramatiser ce qui lui semblait non pas une pétition, mais juste une inquiétude.

Je vous demanderai aujourd'hui, Monsieur le Ministre, de faire le point sur la situation d'IdemPapers, ou devrais-je plutôt dire Virginal Paper, désormais, à l'aube de cette reprise.

Les 70 emplois de la relance ont-ils été concrétisés aujourd'hui ? S'agit-il d'une réalité effective ? Les contrats sont-ils tous signés ? Il y avait quelques inquiétudes notamment dans le chef des organisations syndicales.

Concernent-ils en majorité des anciens travailleurs d'IdemPapers ?

Quel soutien la Région wallonne, via la SOGEPA, a-t-elle assuré aujourd'hui aux repreneurs ? Pouvez-vous me donner un chiffre ?

Y aura-t-il des investissements matériels par le repreneur avec éventuellement un outillage moins bruyant, pour ainsi répondre aux riverains, sachant qu'il y avait, vous vous en souvenez, un problème par rapport à l'outil de travail qui était la propriété d'une société française ?

**M. le Président.** - La parole est à M. le Ministre Jeholet.

**M. Jeholet,** Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation. - Monsieur le Député, comme vous l'avez dit vous-même, j'ai tendance à dire que l'intitulé de votre question n'est pas tout à fait correct, puisque l'on parle d'IdemPapers et ici, c'est le nouveau projet de la société Virginal Paper. On s'entend sur ce point-là et aussi sur les autres.

Cette remarque me permet néanmoins de souligner que le projet Virginal Paper est différent à bien des égards d'IdemPapers. La stratégie et les méthodes de gestion opérationnelle seront, soyons clairs, radicalement différentes au sujet du projet et du soutien de la SOGEPA.

J'ai déjà eu l'occasion de répondre à plusieurs questions par rapport à l'intervention qui sont les mêmes dans les réponses que j'avais évoquées dans cette commission.

Au sujet des récentes évolutions – ce qui est évidemment primordial –, les premiers recrutements sont en cours et le redémarrage des installations de production est en préparation, c'est une question de jours ou de semaines. Lors de la réunion de la *task force* le 6 juin, les élus locaux ont indiqué que la pétition qui avait circulé était tout à fait marginale et qu'à un moment donné c'est dans l'intérêt de la qualité de vie des riverains d'une entreprise. Il faut avoir cet équilibre entre l'activité et le développement d'une entreprise et d'une économie, mais ici il s'agit d'une activité économique, d'emplois à la clé. Il faut garder raison et les riverains eux-mêmes sont revenus à de meilleurs

sentiments. Il faut laisser le repreneur travailler le plus sereinement possible parce que j'ai déjà insisté sur ce point, les six premiers mois d'exploitation vont être décisifs quant au succès du projet. La *task force* s'est réunie déjà à neuf reprises. Beaucoup d'informations ont été données sur le projet. Il faut être positif par rapport à cette relance de ce nouveau projet et je croise les doigts pour que d'ici six mois, nous puissions faire un bilan positif de l'activité de cette entreprise.

**M. le Président.** - La parole est à M. Legasse.

**M. Legasse (PS).** - À l'instar de ce que ma collègue disait, je serais ravi que nous puissions ensemble à l'occasion d'une *task force* ou à l'occasion d'une visite ordinaire, nous rendre sur le site avec les élus locaux éventuellement et de constater de visu dans quelques semaines, dans quelques mois, cette reprise d'activité. Cela me serait agréable, j'espère pour vous également.

*(M. Legasse, Vice-président, prend place au fauteuil présidentiel)*

#### **QUESTION ORALE DE MME BALTUS-MÔRES À M. JEHOLET, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION, DU NUMÉRIQUE, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION, SUR « LA CRÉATION D'UN ÉCOLABEL WALLON POUR LES ENTREPRISES ET LEURS PRODUITS »**

**M. le Président.** - L'ordre du jour appelle la question orale de Mme Baltus-Môres à M. Jeholet, Ministre de l'Économie, de l'Industrie, de la Recherche, de l'Innovation, du Numérique, de l'Emploi et de la Formation, sur « la création d'un écolabel wallon pour les entreprises et leurs produits ».

La parole est à Mme Baltus-Môres pour poser sa question.

**Mme Baltus-Môres (MR).** - Monsieur le Ministre, j'appuie toute mesure qui soutient une Wallonie plus forte. C'est dans ce sens que je souhaiterais envisager la création d'un nouvel écolabel au sein de la Région wallonne pour les producteurs et aux entreprises du secteur tertiaire ayant un comportement durable tant dans le sens économique, qu'écologique.

Les orientations vers des achats locaux afin de soutenir le commerce local, ainsi qu'une orientation vers des prestataires de service respectant la durabilité du produit et un savoir-faire propre à la Région wallonne, semblent des conditions essentielles pour l'octroi d'un tel label. Il s'agirait d'un gage d'excellence du producteur, mais aussi d'une indication intéressante pour le consommateur.

Un label entreprise écodynamique un peu similaire existe pour les entreprises établies sur le territoire de la